

3.0 crédits

15.0 h

1q

| | |
|---|--|
| Enseignants: | Helbois Dominique (coordinateur) ; SOMEBODY ; |
| Langue d'enseignement: | Français |
| Lieu du cours | Charleroi |
| Préalables : | / |
| Thèmes abordés : | 1. La notion de rémunération -- En matière fiscale -- En matière de sécurité sociale 2. Modes alternatifs de rémunération -- Avantages de toute nature -- Avantages sociaux -- Frais propres à l'employeur 3. La rémunération après rupture du contrat de travail -- Les indemnités de rupture -- L'indemnité pour dommage moral -- Indemnité de non-concurrence 4. Régime spécial d'imposition applicable aux cadres étrangers 5. Détachement des travailleurs de et vers la Belgique 6. Salary split 7. Les transfrontaliers 8. La problématique des faux indépendants 9. La société de management |
| Acquis d'apprentissage | Au terme de cet enseignement, l'étudiant sera capable : -- de proposer une politique de rémunérations attractive dans un cadre légal tant aux cadres qu'aux dirigeants -- de maîtriser les aspects sociaux et fiscaux de la mobilité des salariés et des indépendants <i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i> |
| Modes d'évaluation des acquis des étudiants : | Examen écrit |
| Méthodes d'enseignement : | Cours magistral |
| Bibliographie : | Les rémunérations alternatives Editions Anthemis |
| Faculté ou entité en charge: | BLSM |

| Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE) | | | | |
|--|--------|---------|-----------|---|
| Intitulé du programme | Sigle | Crédits | Prérequis | Acquis d'apprentissage |
| Master [120] en sciences de gestion (horaire décalé 2) | FEHC2M | 3 | - |  |